

## Délibération n°231215\_23

Séance du Conseil d'administration du 15 décembre 2023

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28  
Nombre de membres en exercice : 28  
Membres présents : 15  
Membres représentés : 3  
Quorum : 14

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

### Budget Initial 2024 de la Fondation UTBM

**Vu** les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** l'approbation du budget initial 2024 de la Fondation UTBM par son Conseil de gestion le 4 décembre 2023

Article 1 :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes pour le budget de la Fondation UTBM :

- 179 400 euros d'autorisations d'engagement dont :
  - 0 euro en masse salariale
  - 179 400 euros en fonctionnement et interventions
  - 0 euro en investissement
- 179 400 euros de crédits de paiement
  - 0 euro en masse salariale
  - 179 400 euros en fonctionnement et interventions
  - 0 euro en investissement
- 200 000 euros de prévisions de recettes
- 20 600 euros de solde budgétaire

Article 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 20 600 euros de variation de trésorerie
- 20 600 euros de résultat patrimonial
- 20 600 euros de capacité d'autofinancement
- 20 600 euros de variation de fonds de roulement

Liste des annexes :

- Tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, et de la situation patrimoniale ;
- Note de l'ordonnateur

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

d'approuver le budget initial 2024 et le projet annuel de performance figurant en annexe.

Abstention(s) : 2  
Votants : 18  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 16  
Pour : 15  
Contre : 1

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,  
Le Directeur  
Ghislain MONTAVON



# Note de présentation de l'ordonnateur

## Budget Initial de la Fondation UTBM 2024

### Table des matières

<b>1. Préambule.....</b>	<b>2</b>
<b>2. Autorisations budgétaires.....</b>	<b>3</b>
2.1. Tableaux 2 et 3 - Autorisations budgétaires, dépenses par destination et recettes par origine.	3
a) Dépenses de fonctionnement AE et CP.....	3
b) Prévisions de recettes .....	4
<b>3. Equilibre financier : analyse du Tableau 4.....</b>	<b>5</b>
<b>4. La soutenabilité financière : analyse des Tableaux 6 et 7 –et tableau 11 de synthèse budgétaire et comptable.....</b>	<b>6</b>

## 1. Préambule

Le budget 2024 de la Fondation UTBM, présenté pour adoption aux membres du Conseil de gestion de la Fondation et aux administrateurs de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, est un budget équilibré mais dont les dépenses sont conditionnées aux seules recettes de mécénat, la fraction consommable (part de la dotation initiale pouvant être portée aux recettes et limitée annuellement à 20 %) ne pouvant plus abonder les ressources du fait de la consommation intégrale de la dotation initiale. Les autorisations budgétaires, en termes d'autorisations d'engagement (AE), s'élèvent à 179 400 € et, en termes de crédits de paiement (CP), à 179 400 €, pour un résultat patrimonial de 20 600 €.

Jusqu'à présent agrégé au budget de l'UTBM, ce budget est présenté pour la première fois comme budget annexe et coïncide ainsi avec le lancement d'une Fondation renouvelée.

En effet, le travail de réaligement du positionnement de la Fondation UTBM avec la stratégie de l'établissement, conduit en 2022 et 2023, aboutit aujourd'hui à la mise en place d'un outil de valorisation et de financement affichant :

- des nouvelles missions,
- des nouveaux statuts,
- un catalogue d'actions,
- des modalités de partenariat simplifiées,
- une liste de contreparties proposées aux mécènes,
- un plan d'action en termes de recherche de mécénat.

Le budget 2024 de la Fondation UTBM est construit sur un objectif atteignable en termes de recettes. La recherche de fonds s'appuie, pour cette première année, sur les événements « entreprises », drainant de nombreux partenaires et pouvant faire l'objet de contreparties dans le cadre d'une convention de mécénat.

Cette note de présentation de l'ordonnateur explicite les principales orientations du budget 2024 de la Fondation UTBM, en se référant aux tableaux budgétaires associés.

## 2. Autorisations budgétaires

### **2.1. Tableaux 2 et 3 - Autorisations budgétaires, dépenses par destination et recettes par origine**

Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) détermine les enveloppes limitatives soumises au vote de l'organe délibérant.

Un décalage peut survenir entre AE et CP d'un même projet si une commande passée fin d'année N (AE) est payée (CP) en début d'année N+1.

Le tableau 3 vient compléter le tableau 2, en précisant la destination effective des crédits par activité/métier (imputation AE sont les autorisations d'engagement pour l'année en cours. Les CP sont les crédits de paiements autorisés pour l'année directe, destinations fonctions support obligatoire).

Le budget global 2024 de la Fondation UTBM, s'élève à 179 400 €. Il s'agit du premier budget présenté sous ce format. La dotation initiale ayant été entièrement consommée, il est conditionné aux recettes à percevoir sous forme de dons et de legs.

#### a) Dépenses de fonctionnement AE et CP

Les AE s'élèvent à 179 400 €. Il est à noter que la Fondation UTBM ne dispose pas d'AE de personnel ni d'investissement. La section de fonctionnement est en très nette augmentation (+ 167 400 €, passant de 12 000 € à 179 400 €) par rapport aux BI et BR 1 2023. Cette augmentation s'explique par le déploiement de la nouvelle feuille de route de la Fondation UTBM sur 2023 (mise en place du catalogue d'actions et des contenus des partenariats et premières prises de contact avec de futurs mécènes), dont les premiers retours sont attendus pour 2024.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Fondation est équilibré en recettes.

#### ***i) Dépenses de fonctionnement de la structure***

Sur chaque don perçu, 15 % de frais de gestion et de développement sont prélevés. Les recettes étant estimées à hauteur de 200 000 €, 30 000 € sont dirigés vers cette enveloppe, dont une partie sera dédiée aux opérations suivantes :

- déplacements dans le cadre de formations : 1 200 €
- soirée des mécènes : 6 000 €
- abonnement LinkedIn et frais de communication : 2 200 €

Le solde, soit 20 600 €, sera sanctuarisé avec pour objectif, à terme, le recrutement d'un second équivalent temps plein, corrélé à la montée en puissance des activités de la Fondation.

## **ii) Dépenses de fonctionnement liées aux contreparties des dons**

50 000 € au maximum (soit 25 % du montant des dons) permettent de financer les contreparties choisies par les mécènes. Dans l'hypothèse de la non-consommation de tout ou partie de ces contreparties, et avec l'accord des entreprises concernées, ces fonds pourront être ventilés sur les actions fléchées ou portés à la dotation de la Fondation.

## **iii) Dépenses de fonctionnement liées aux actions fléchées**

Les 120 000 € restants sont dédiés aux actions fléchées figurant au catalogue de la Fondation UTBM. Au regard des premiers retours des entreprises, les actions suivantes sont privilégiées :

- la CRUNCH Scholar Camp, avec notamment l'achat de matériel numérique à destination des établissements d'enseignement secondaire : 15 000 € ;
- les bourses d'études : 75 000 € permettant de financer 3 étudiants pour la durée de leurs études (5 ans) ;
- le financement de places pour la formation de Styliste prototypiste automobile Espera SBARRO : 22 000 € permettant d'ouvrir 2 places (coût de la formation : 11 000 €) ;
- la conception de malles pédagogiques : 5 000 € pour la conception de plusieurs kits (achat de matériel), la diffusion et l'animation ;
- autres actions (ateliers de vulgarisation, Challenge Innovatech, etc.) : 3 000 €.

## **b) Prévisions de recettes**

Les recettes s'élèvent à 200 000 €. Faisant suite au repositionnement stratégique de la Fondation UTBM, la campagne annuelle de collecte de fonds fait l'objet du plan d'action suivant :

### **i) Recherche de mécénat lors de la campagne de collecte des sujets de l'UTBM Innovation CRUNCH Time**

- la page « Mécénat » du site web Innovation CRUNCH Time va être enrichie avec les nouveaux apports de la Fondation,
- l'option mécénat sera proposée systématiquement aux entreprises participant à la manifestation,

### **ii) Recherche de mécénat lors des inscriptions des entreprises au Forum annuel de l'UTBM (Congrès Industriel)**

- l'option mécénat sera proposée systématiquement aux entreprises dans les courriers d'invitation,

### **iii) Contact direct**

Les partenaires historiques de l'UTBM seront sollicités et l'offre de mécénat sera proposée aux entreprises souhaitant s'engager dans un partenariat et prenant attache de la Direction des Relations Entreprises ou de la Fondation en direct.

**iv) Hypothèses de perception de recettes liées aux évènements « Congrès Industriel » et « UTBM Innovation CRUNCH Time »**

En 2023, 80 entreprises privées étaient présentes sur le Congrès industriel, occupant, en très large majorité, des stands de 6m<sup>2</sup>.

Si, en 2024, 40 entreprises acceptent une opération de mécénat couvrant *a minima* leurs dépenses pour la location du stand, 160 000 € de dons pourraient être espérés.

Sachant que pour un don de 4 000 € l'entreprise récupère 25 % de contrepartie (1 000 € couvrant le prix d'un stand de 6 m<sup>2</sup>) et 60 % de crédit d'impôt (2 400 €), elle aurait un effort financier supplémentaire de 600 € à produire.

En 2023, 9 entreprises privées ont participé au Congrès industriel et à l'UTBM Innovation CRUNCH Time.

Si en 2024, 4 entreprises acceptent une opération de mécénat couvrant *a minima* leurs dépenses pour la location d'un stand au Congrès industriel et la participation au CRUNCH Time, 40 000 € de dons pourraient être espérés.

Sachant que pour un don de 10 000 €, l'entreprise récupère 25 % de contrepartie (2 500 € couvrant le prix d'un stand de 6 m<sup>2</sup> et d'une inscription à l'Innovation CRUNCH Time) et 60 % de crédit d'impôt (6 000 €), elle aurait un effort financier supplémentaire de 1 500 € à produire.

A cette campagne annuelle seront ajoutées des campagnes plus ponctuelles sur projets spécifiques.

Une projection de 200 000 € de recettes a donc été retenue pour le budget 2024.

Le solde budgétaire, c'est-à-dire à la différence entre les recettes et les dépenses financée sur un même exercice, est positif pour la Fondation : 20 600 €.

### **3. Equilibre financier : analyse du Tableau 4**

Le tableau d'équilibre financier permet d'apprécier l'équilibre du budget soumis au vote.

Les besoins s'expriment comme suit : un solde budgétaire de la Fondation égal à 0 €.

Les ressources s'expriment comme suit : un solde budgétaire positif de la Fondation : 20 600 €.

Les besoins (0 €) étant inférieurs aux financements (20 600 €), il en résulte une variation positive de trésorerie de 20 600 €.

#### **4. La soutenabilité financière : analyse des Tableaux 6 et 7 –et tableau 11 de synthèse budgétaire et comptable**

Les agrégats comptables sont destinés à présenter la situation patrimoniale de l'établissement. Le résultat prévisionnel projeté pour la Fondation UTBM se traduit par un gain de 20 600 €.

La capacité d'autofinancement (CAF) projetée pour la Fondation UTBM est de 20 600 €.

Enfin, l'apport sur fonds de roulement s'élève à 20 600 €.

La Fondation UTBM, qui jusqu'à présent avait régulièrement puisé dans sa dotation initiale (par des ponctions annuelles au titre de la fraction consommable), doit reconstituer progressivement son fonds de roulement.

Pour cette première année en tant que budget annexe, le budget de la Fondation se veut prudent et maîtrisé, mais il permet, au-delà du financement des premières actions, de présenter un résultat prévisionnel positif.

## Tableaux Budgétaires

### Budget Initial - 2024

Tableau des emplois

Tableaux des autorisations budgétaires

Tableaux des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau des équilibres financiers

Tableaux des opérations pour compte de tiers

Compte de résultat et tableau de financement

Plan de trésorerie

Tableaux des recettes fléchées

Tableaux des opérations pluriannuelles agrégées

Tableaux des opérations pluriannuelles détaillées

Tableau de synthèse

		Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2022	Emplois sous plafond Etat Budget Initial 2023	Emplois sous plafond Etat Budget Rectificatif n°1 2023	Ecart BR N°1/BI	Emplois financés hors SCSP Compte Financier 2022	Emplois financés hors SCSP Budget Initial 2023	Emplois financés hors SCSP Budget Rectificatif N°1 2023	Ecart BR N°1/BI	Global Compte Financier 2022	Global Budget Initial 2023	Global Budget Rectificatif n° 1 2023	Ecart BR N°1/BI
<i>Catégories d'emplois</i>	<i>Nature des emplois</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>	<i>En ETPT</i>
Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires CDI			-					-	-	-	-
					-					-	-	-	-
	Non permanents	CDD			-					-	-	-	-
<b>S/total EC</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIATSS	Permanents	Titulaires CDI			-					-	-	-	-
					-					-	-	-	-
	Non permanents	CDD			-					-	-	-	-
<b>S/total Biatoss</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>													
										<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>			

(4)

--

Tableau des autorisations budgétaires

Dépenses						
	AE			CP		
	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024
<b>Personnel</b>	-	-	-	-	-	-
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						
<b>Fonctionnement</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	<b>179 400</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	<b>179 400</b>
<b>Investissement</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	<b>179 400</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	<b>179 400</b>
<b>Solde budgétaire (Excédent)</b>			<b>20 600</b>			

Recettes			
BI 2023	BR 1 2023	BI 2024	
<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	-	<b>Recettes globalisées</b>
-	-	-	Subvention pour charges de service public
-	-	-	Autres financements de l'Etat
-	-	-	Fiscalité affectée
-	-	-	Autres financements publics
<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	-	Recettes propres
-	-	<b>200 000</b>	<b>Recettes fléchées</b>
-	-	-	Financements de l'Etat fléchés
-	-	-	Autres financements publics fléchés
-	-	200 000	Recettes propres fléchées
<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>200 000</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>10 500</b>	<b>10 500</b>	-	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

Tableau 3

## Dépenses par destination et recettes par origine

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

## Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>D1 Dépenses Programmes 150 et 231</b>								
<b>Formation initiale et continue</b>	0	0	179 400	179 400	0	0	179 400	179 400
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							0	0
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							0	0
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							0	0
<b>D105 - Bibliothèques et documentation</b>							0	0
<b>D106 - Recherche universitaire</b>							-	-
<b>D113 - Diffusion des savoirs et musées</b>			179 400,00	179 400,00			179 400,00	179 400,00
<b>D114 - Immobilier</b>							-	-
<b>D115 - Pilotage et support</b>							-	-
<b>Étudiants</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
D201 - Aides directes aux étudiants							0	0
D202 - Aides indirectes							0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
<b>D3 Autres programmes</b>							0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>179 400</b>	<b>179 400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>179 400</b>	<b>179 400</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>	<b>20 600</b>
------------------------------------	---------------

## Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									0
Droits d'inscription									0
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR					c/704 + 705 + 7062 + 7063 + 7066				0
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir				c/74411 + 104132					0
ANR hors investissements d'avenir				c/74412					0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres									0
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		c/1031213 + 103122 + 10314 + 10316 + 103171		c/1031213 + 103122 + 10314 + 10316 + 103171				200 000	200 000
Autres recettes									0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>0</b>
-----------------------------------	----------

NB1 : La classification du compte 103- Fonds propres et réserves des fondations est laissée à la libre appréciation de l'établissement (financement Etat / autres financements publics / recettes propres)

## Equilibre financier

### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

#### Tableau de l'équilibre financier

Besoins (utilisation des financements)	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024
Solde budgétaire (déficit)	10 500	10 500	-
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) Dépôts et cautionnements			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	-	-	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-	-	
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	-	10 500	-
<b>ABONDEMENT de la trésorerie</b>			20 600
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>			24 000
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>			- 3 400
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	-	10 500	20 600

## Tableau 4

BI 2023	BR 1 2023	BI 2024	Financements (couverture des besoins)
-	-	20 600	Solde budgétaire (excédent)
			Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
			Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
-	-	20 600	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
-	10 500	-	<b>PRELEVEMENT de la trésorerie</b>
		-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
		-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
-	10 500	20 600	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>





**Tableau 6 : Situation patrimoniale**  
(soumis au vote de l'organe délibérant)

Fondation

Charges	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024
Personnel			
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	12 000	12 000	179 400
<b>Total des charges (1)</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	<b>179 400</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- 1 151	-	20 600
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>10 849</b>	<b>12 000</b>	<b>200 000</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 600</b>
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
- ((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	10 500	10 500	
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	-	-	-
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>- 10 500</b>	<b>- 10 500</b>	<b>20 600</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024
Insuffisance d'autofinancement*	10 500	10 500	-
Investissements		-	-
Remboursement des dettes financières			
<b>Total des Emplois</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>	<b>-</b>
<b>Apport au Fonds de Roulement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 600</b>

Produits	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024
Subventions de l'Etat		-	-
Fiscalité affectée		-	-
Autres subventions	-		
Autres produits	10 849	12 000	200 000
<b>Total des produits (2)</b>	<b>10 849</b>	<b>12 000</b>	<b>200 000</b>
<b>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</b>			
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>10 849</b>	<b>12 000</b>	<b>200 000</b>

RESSOURCES	BI 2023	BR 1 2023	BI 2024
Capacité d'autofinancement*			20 600
Financement de l'actif par l'État		-	-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-	-	-
Autres ressources		-	-
Augmentation des dettes financières			
<b>Total des Ressources</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 600</b>
<b>Prélèvement sur Fonds de Roulement</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>	<b>-</b>

Tableau 7

## Plan de trésorerie BI 2024

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
<b>SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	50 650	50 310	52 370	54 430	56 490	58 550	60 610	62 670	64 730	66 790	68 850	71 250		
<i>dont placements</i>														
<b>ENCAISSEMENTS</b>														
<b>Recettes budgétaires globalisées</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Subvention pour charges de service public													-	
Autres financements de l'Etat													-	
Fiscalité affectée													-	
Autres financements publics													-	
Recettes propres													-	
<b>Recettes budgétaires fléchées</b>	-	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	-	200 000	
Financements de l'Etat fléchés													-	
Autres financements publics fléchés													-	
Recettes propres fléchées		20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000		200 000	
<b>Opérations non budgétaires</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Opérations gérées en compte de tiers</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TVA encaissée														
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers														
<b>TOTAL</b>	-	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	-	200 000	
<b>DECAISSEMENTS</b>														
<b>Enveloppes hors recettes fléchées</b>	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	-	-	3 400	
Personnel													-	
Fonctionnement	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340			3 400	
Investissement													-	
<b>Dépenses sur recettes fléchées</b>	-	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	-	176 000	
Personnel													-	
Fonctionnement		17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600	17 600		176 000	
Investissement													-	
<b>Opérations non budgétaires</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Opérations gérées en compte de tiers</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TVA décaissée														
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers														
<b>TOTAL</b>	340	17 940	17 940	17 940	17 940	17 940	17 940	17 940	17 940	17 940	17 600	-	179 400	
<b>SOLDE DU MOIS</b>	340	2 060	2 060	2 060	2 060	2 060	2 060	2 060	2 060	2 060	2 400	-	20 600	
<b>SOLDE CUMULE</b>	50 310	52 370	54 430	56 490	58 550	60 610	62 670	64 730	66 790	68 850	71 250	71 250		
													dont trésorerie fléchée	24 000
													dont trésorerie sur op. non budgétaires	-

<i>dont trésorerie sur op. budgétaires</i>	20 600

Tableau 8

## Opérations liées aux recettes fléchées

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	N-1 non dénoué	BI 2024	N+1	N+2	N+3	N+4
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice						
<b>Recettes fléchées</b>	-	200 000	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés		-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés			-	-	-	-
Recettes propres fléchées		200 000	-	-	-	-
<b>Dépenses sur recettes fléchées</b>	-	176 000	-	-	-	-
Personnel (AE=CP)		-	-	-	-	-
<i>AE</i>		-		-	-	-
<i>CP</i>		-		-	-	-
Fonctionnement et intervention		176 000	-	-	-	-
<i>AE</i>		176 000	-	-	-	-
<i>CP</i>		176 000		-	-	-
Investissement		-	-	-	-	-
<i>AE</i>						
<i>CP</i>		-				
		-	-	-	-	-
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées</b>	-	24 000	-	-	-	-

			BI 2024	
<b>Niveaux initiaux</b>	<b>1</b>	<b>Niveau initial de restes à payer</b>	-	
	<b>2</b>	<b>Niveau initial du fonds de roulement</b>	<b>50 700</b>	
	<b>3</b>	<b>Niveau initial du besoin en fonds de roulement</b>	-	
	<b>4</b>	<b>Niveau initial de la trésorerie</b>	<b>50 650</b>	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	50 650		
<b>Flux de l'année</b>	<b>5</b>	<b>Autorisations d'engagement</b>	<b>179 400</b>	
	<b>6</b>	<b>Résultat patrimonial</b>	<b>20 600</b>	
	<b>7</b>	<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	<b>20 600</b>	
	<b>8</b>	<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>20 600</b>	
	<b>9</b>	<b>Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire</b>	-	
	<b>10</b>	<b>Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF</b>	<b>SENS</b>	-
	93	Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	<b>11</b>	<b>Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie</b>	<b>SENS</b>	-
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	<b>12</b>	<b>Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>		<b>20 600</b>
<b>13</b>	<b>Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires</b>		-	
<b>14</b>	<b>Variation de la trésorerie = 12 - 13</b>		<b>20 600</b>	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		24 000	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-	3 400	
<b>15</b>	<b>Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13</b>		-	
<b>16</b>	<b>Variation des restes à payer</b>		-	
<b>Niveaux finaux</b>	<b>17</b>	<b>Niveau final de restes à payer</b>	-	
	<b>18</b>	<b>Niveau final du fonds de roulement</b>	<b>71 300</b>	
	<b>19</b>	<b>Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>	<b>50 700</b>	
	<b>20</b>	<b>Niveau final de la trésorerie</b>	<b>71 250</b>	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		24 000
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		47 250	

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale